

## LE PRÊT PARTICIPATIF

## DU FONDS « UNE RIVIÈRE, UN TERRITOIRE » D'EDF HYDRO

Depuis 2012, le programme « Une Rivière, Un Territoire » d'EDF Hydro soutient le développement économique, l'emploi, les entreprises et l'innovation dans les vallées où EDF exploite des installations hydroélectriques. Le programme dispose d'un fonds d'investissement doté de 8 M€, appelé « Une Rivière, Un Territoire » Financement, pour contribuer à la création d'emplois sur les territoires en finançant la croissance d'entreprises locales. Le financement intervient sous forme de prêts participatifs dans le cadre de levées de fonds.



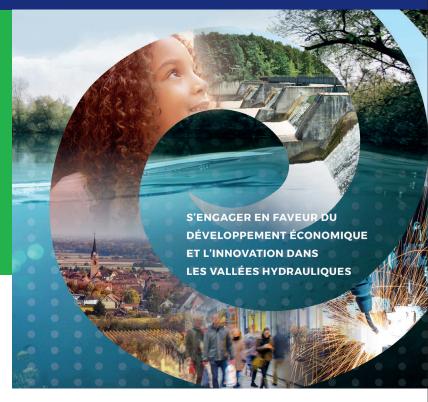
- Prêt participatif, sans garantie ni frais de gestion,
- De 50 000 à 300 000 €,
- Conditionné à l'engagement de créer des emplois et à les maintenir dans la zone du projet,
- Un autre financeur, a minima, doit apporter (en fonds propres, prêt bancaire, subvention...) un financement supérieur au montant du prêt EDF,
- Taux de 3.5% sur une durée de 5 ans.
- Echéances semestrielles,
- Différé possible du premier remboursement.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Prêt accordé à des TPE-PME ou start-up en phase d'accélération/croissance,
- L'entreprise doit être située sur un territoire hydraulique,
- L'activité de l'entreprise doit être en lien avec l'Eau, l'Energie ou l'Environnement.

## INTÉRÊTS POUR L'ENTREPRISE

- Crédibilité du projet de l'entreprise vis-à-vis des investisseurs, banques et organismes publics,
- Effet levier pour l'obtention d'autres financements bancaires,
- Soutien d'EDF en termes d'expertise, de mise en réseau, de communication et de promotion de l'entreprise.













une riviore un territoire V (A) LLÉE DU RHIN ٩